

## Communiqué de presse du 25 octobre 2017

Au vu des erreurs relevées dans la presse, voici un petit rappel : nous sommes un syndicat étudiant de luttes, membre de la fédération Solidaires Etudiant-e-s, rattaché avec Sud Education Calvados à l'Union Syndicale Solidaires. Depuis mars 2017, un dossier a été constitué en rassemblant des témoignages, des vidéos, des captures d'écran d'échanges et de commentaires sur les réseaux sociaux, liés aux agissements de la Corpo Médecine Caen, que ce soit à propos des soirées étudiantes ou des week-ends d'intégration organisés par celle-ci.

Une première affiche sexiste, qui prône la culture du viol, appelant au Gala de médecine du 10 mars dernier a été dénoncée en début de l'année 2017. La présidence avait demandé à l'association de retirer ces affiches ainsi que des excuses publiques, qui n'ont jamais été faites, tout en laissant se dérouler la soirée en question.

Cela n'a évidemment pas mis fin aux abus de la corporation, qui existent depuis au moins 6 ans, d'autant que l'actuel président de l'Université, Pierre Denise, a été le directeur de l'UFR Santé de 2014 à 2016 et ne pouvait donc ignorer les risques qu'encourraient les étudiant-e-s pendant les soirées et week-ends d'intégration.

Nous tenons également à rappeler la circulaire ministérielle du 28 septembre 2016 intitulée « Lutte contre le bizutage et accompagnement des étudiant.e.s lors des événements festifs » et diffusée par les services administratifs de l'université le 9 octobre 2016. Cette circulaire rappelle que la responsabilité de la présidence est engagée en cas de bizutage. Pour autant, la direction de l'université n'a pas réagi jusqu'au déclenchement de l'enquête et son retentissement médiatique.

Elle s'enferme donc dans le mensonge : en effet, le vice président Dominique Kervadec a déclaré sur France 2 le 24 octobre dans l'édition de 13h : « la direction a réagi immédiatement dès que des incidents étaient signalés », tout comme le Président Pierre Denise qui a déclaré à L'AFP le même jour « ignorer l'existence des commandements ».

**C'est totalement FAUX comme en témoigne notre courrier envoyé le 20 septembre** qui mentionnait déjà les « 69 commandements ». La réception a été confirmée par la présidence le jour même, pourquoi n'a-t-elle rien fait ?

Devant cet état de fait, nous exigeons :

**La mise en place d'une véritable charte antisexiste sur le modèle adopté par l'université de Grenoble.**  
**Des mesures disciplinaires contre les personnes concernées de la corpo Médecine.**  
**La démission de l'équipe de direction de l'université de Caen.**

Vous trouverez ci-dessous les liens internet concernant l'affiche sexiste, les commandements de la corpo Médecine et le courrier envoyé à la présidence :

<https://slcaensolidaires.wordpress.com/2017/10/02/refusons-les-humiliations-organisees-et-la-mediocrite-corporatiste/>

<https://slcaensolidaires.wordpress.com/2017/03/09/petite-victoire-syndicale-au-lendemain-du-8-mars/>

<https://slcaensolidaires.wordpress.com/2017/09/29/bizutage-en-medecine-lettre-au-president-et-directeur-dufr/>